

ENTREPRENEURS, CANDIDATEZ AU PRIX DE LA TPE DÈS MAINTENANT !

Publiée le mardi 30 Avril 2019 - Appel à candidature

En 2019, ce sont donc 6 territoires avec l'Est Hérault, le Coeur d'Hérault, l'Ouest Hérault, le Gard, l'Aude et la Haute-Garonne qui vont pouvoir concourir au prix de la TPE et **plus de 200 candidatures d'entreprises qui sont attendues** dans les 3 catégories du concours en mettant en avant l'originalité de leur parcours (catégorie "ETRE"), leur savoir-faire (catégorie "FAIRE") ou l'exemplarité de leur gestion (catégorie "PILOTER").

Le Prix de la TPE 2019 est co-organisé par la CCI Occitanie, la CCI Hérault, le CCREM, le Pays Coeur d'Hérault, la Fédération Jeune Chambre Economique Occitanie, la Communauté de Communes du Pays de Lunel, les Femmes Chefs d'Entreprises (FCE), L'Hérault Juridique et Economique ainsi que les CCI Gard, CCI Aude et CCI de Toulouse Haute-Garonne. Chaque année, de nombreux partenaires institutionnels et privés participent à cet évènement. Le Prix de la TPE est au coeur du développement économique et local de la région Occitanie.

Les entrepreneurs des 6 territoires concernés ont jusqu'au 30 juin 2019 pour déposer leur candidature sur le site www.prix-tpe.fr

Depuis sa création en 2003, le Prix de la TPE poursuit un seul et même objectif : offrir plus de visibilité aux TPE en leur permettant d'être connues et reconnues sur leur territoire. Ouvert aux entreprises de moins de 10 salariés et de plus d'un an d'existence quelle que soit leur activité, ce concours donne sa chance à chacune d'entre elles.

Il met en avant la richesse entrepreneuriale de notre territoire et dans le même temps des TPE exemplaires en termes de parcours, de savoir-faire ou de management.

Les 2 grandes étapes du Prix de la TPE : 6 remises territoriales et une grande finale

Dès la clôture des inscriptions le 30 juin 2019, des binômes d'auditeurs visitent les chefs d'entreprises afin d'évaluer leur dossier et sélectionner ceux qui participeront aux remises territoriales dans les 3 catégories du concours « ETRE », FAIRE » et « PILOTER ».

Elles seront organisées sur l'Est Hérault, le Coeur d'Hérault, l'Ouest Hérault, le Gard, l'Aude et la Haute-Garonne. Chaque territoire organise sa remise pour mettre à l'honneur les TPE locales et récompenser les 4 nominés choisis par le jury territorial qui participeront à la grande finale (1 nommé par catégorie : être, faire, piloter et engagement durable).

A l'issue de ces cérémonies, **24 entreprises participeront à la grande finale du 29 novembre 2019 qui aura lieu lors de "La Place Créative"**, le rendez-vous régional de la création d'entreprise à Montpellier et tenteront de remporter un Prix.

En photo les Lauréats 2018 : MY HORSE FAMILY (Prix TPE), SYD APPRENDRE AUTREMENT (Prix Être), ECOMATELAS (Prix Faire), MIEL ROUQUETTE (Prix Piloter) et SENS OF LIFE (Prix Engagement Durable).

A vos agendas

- Dépôt des candidatures jusqu'au 30 juin 2019 sur www.prix-tpe.fr
- Remises territoriales sur l'Est Hérault, Coeur d'Hérault, Ouest Hérault, le Gard, l'Aude et la Haute-Garonne.
- Finale du Prix le 29 novembre 2019 en clôture de La Place Créative à Montpellier

Le Prix de la TPE valorise le tissu économique des territoires car il offre plus de visibilité aux entrepreneurs qui se lance. Ouvert aux entreprises de moins de 10 salariés et de plus d'un an d'existence, quel que soit leur domaine d'activité, ce concours met en lumière la richesse entrepreneuriale. Il récompense ainsi des femmes et des hommes gérants ou dirigeants de TPE exemplaires, tant en termes de parcours, que de savoir-faire ou de management.